

Croix-Rouge suisse  
Service de la Formation  
et Promotion de la Santé  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 2a  
CH-2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 886 1  
Téléfax 032 886 886 7  
CCP 20-1504-8  
[www.croix-rouge.ch](http://www.croix-rouge.ch)  
[croix-rouge.neuchatel@ne.ch](mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch)

# PROGRAMME DES FORMATIONS 2012



## TABLE DES MATIÈRES

---

Conditions générales.....	3
---------------------------	---

### Formations soins à la personne âgée

Auxiliaire de santé.....	4
Formation continue pour auxiliaires de santé.....	6
Économie familiale.....	8
Langue et santé.....	10
Formations intramuros pour institutions de soins et foyers d'accueil.....	11

### Formations pour bénévoles et proches aidants

Séminaire.....	12
Formation aux soins palliatifs « Passage CRS ».....	15
Formations continues pour bénévoles.....	16

### Formations soins à la petite enfance

Baby-sitting.....	18
Baby-sitting PLUS.....	19
Garde d'enfants.....	20
Mères de référence.....	21
Commande de dépliants.....	23

## CONDITIONS GÉNÉRALES

---

### INSCRIPTION ET ADMISSION AUX FORMATIONS

Vous pouvez manifester votre intérêt en téléphonant au **032 886 88 61** les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner sur les différentes formations proposées et vous enverrons tous les documents nécessaires. Seules les inscriptions sur le document ad hoc seront prises en compte. **Aucune inscription ne sera prise par téléphone.**

Les formulaires d'inscription doivent nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la formation. **Exception faite pour la formation d'auxiliaire de santé, pour laquelle existe une procédure d'admission particulière.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser directement à notre secrétariat.

L'inscription à une formation doit être faite par la personne intéressée.

Lorsque des conditions particulières existent, elles sont indiquées dans les pages qui présentent la formation et sur les dépliants spécifiques.



### ATTESTATION OU CERTIFICAT

Chaque participant reçoit une attestation ou un certificat selon les conditions spécifiques d'obtention inhérentes à chacune des formations proposées.

### DÉSISTEMENT

Les conditions particulières sont décrites dans les pages qui présentent les formations.

## AUXILIAIRE DE SANTÉ

Vous aimez être en contact avec les personnes âgées et/ou handicapées, vous travaillez dans un home ou vous souhaitez exercer une activité dans ce domaine ? L'obtention du certificat d'auxiliaire de santé vous facilitera l'accès aux institutions pour personnes âgées et/ou handicapées et aux services de soins à domicile.

### THÈMES ABORDÉS

- Soins corporels
- Fonctions vitales
- Hygiène
- Repos et sommeil
- PDSB
- Communication
- Alimentation
- Observation et transmissions
- Elimination
- Organisation de son travail
- Accompagnement de fin de vie / soins palliatifs
- Pathologies spécifiques à la personne âgée et/ou handicapée



### CONDITIONS D'ADMISSION PARTICULIÈRES

- Avoir 18 ans révolus
- Etre en possession d'un permis de séjour valable
- Parler, comprendre et écrire le français (niveau B1 minimum)
- Etre en bonne santé physique et psychique
- Avoir de l'intérêt pour travailler auprès de personnes nécessitant des soins

## PROCÉDURE D'ADMISSION

Toute personne désirant effectuer cette formation devra :

- Accomplir un stage d'observation de 5 jours au minimum, ou être au bénéfice d'une expérience équivalente
- Envoyer une copie du récépissé du paiement de la finance d'inscription
- Retourner le formulaire d'inscription dûment rempli et signé
- Participer à une séance d'information et de sélection obligatoire

<b>Formatrice</b>	Infirmière généraliste, certifiée formatrice d'adultes
<b>Prix</b>	CHF 100.- de finance d'inscription (Ce montant reste acquis quelle que soit la décision d'admission) CHF 2'700.- de finance de participation
<b>Lieu</b>	Neuchâtel : Avenue du Premier-Mars 2a La Chaux-de-Fonds : Rue Numa-Droz 161
<b>Durée</b>	120 heures + PDSB (24 jours/134 heures) Suivis de 15 jours ouvrables de stage non rémunéré
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titres obtenus</b>	Certificat d'auxiliaire de santé CRS Attestation ASSTSAS (PDSB)
<b>Conditions de désistement</b>	1 mois avant le début de la formation – 50% de la finance de participation. 2 semaines avant le début de la formation, la totalité de la finance de participation. Sur présentation d'un certificat médical, seul 50% de la finance de participation nous sera dû.



## FORMATION CONTINUE POUR AUXILIAIRES DE SANTÉ

Approfondir ses connaissances dans l'accompagnement de personnes en fin de vie.

Acquérir les bases pour la création d'une lettre de postulation et d'un curriculum vitae ou améliorer sa manière de faire.

Acquérir les bases pour l'entretien du linge et du ménage permettant d'obtenir le certificat d'auxiliaire de vie.

### MODULE DE PSYCHO-GÉRIATRIE

- Démence en home : connaissances de bases
- Démence en home : gérer les troubles du comportement
- Peurs, angoisses et anxiété
- Violence, agressivité
- Dépression

### MODULE DE SENSIBILISATION À L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN FIN DE VIE

- Pertes et processus de deuil
- Accompagnement spirituel
- Soins palliatifs
- Soins de confort



### MODULE CRÉATION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

- Création ou amélioration d'une lettre de candidature
- Création ou amélioration d'un curriculum vitae (CV)

### MODULE EN ÉCONOMIE FAMILIALE

- Entretien du linge
- Entretien de la maison
- Stage pratique

<b>Formateurs</b>	CPG – Centre de psycho-gériatrie Perreux M <sup>me</sup> Frauchiger – Infirmière, formatrice d'adultes M. Kuchen – Aumônier M <sup>me</sup> Morand – Formatrice d'adultes M <sup>me</sup> Leuenberger – Enseignante en économie familiale	
<b>Conditions d'admission</b>	Attestation (120 heures) ou certificat d'auxiliaire de santé	
<b>Prix</b>	Module psycho-gériatrie	CHF 240.–
	Module sensibilisation accomp. fin de vie	CHF 250.–
	Module création dossier de candidature	CHF 150.–
	Module économie familiale	CHF 650.–
<b>Lieu</b>	Neuchâtel : Avenue du Premier-Mars 2a La Chaux-de-Fonds : Rue Numa-Droz 161	
<b>Durée</b>	Module psycho-gériatrie	15 heures
	Module sensibilisation accomp. fin de vie	16 heures
	Module création dossier de candidature	8 heures
	<b>Module économie familiale : voir rubrique économie familiale</b>	
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique	
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de suivi de formation	
<b>Conditions de désistement</b>	5 jours avant le début de la formation - la totalité de la finance de participation est due <b>Module économie familiale : voir rubrique économie familiale</b>	



## ÉCONOMIE FAMILIALE

Acquérir des connaissances de base en économie familiale permettant une prise en soin globale dans le cadre des Soins à domicile et des Foyers d'accueil non médicalisés pour personnes âgées.

Formation organisée en collaboration avec le CEFNA et NOMAD

### THÈMES ABORDÉS

- Entretien du linge
- Entretien de la maison



<b>Formatrice</b>	Enseignante en économie familiale du Centre Pierre-Coullery de La Chaux-de-Fonds
<b>Conditions d'admission</b>	Attestation (120h.) ou certificat d'auxiliaire de santé. Toutes personnes intéressées à suivre la formation d'auxiliaire de santé.
<b>Prix</b>	CHF 650.–
<b>Lieu</b>	La Chaux-de-Fonds: Rue Numa-Droz 161
<b>Durée</b>	40 heures de théorie et 40 heures de stage (80 heures pour les personnes sans activité dans les soins) dans le cadre des soins à domicile NOMAD ou en EMS après validation théorique
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titre obtenu</b>	Attestation en économie familiale CEFNA
<b>Conditions de désistement</b>	2 semaines avant le début de la formation – 50% de la finance de participation. 1 semaine avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation.

## AUXILIAIRE DE VIE

Le certificat « Auxiliaire de vie » est décerné à toute personne ayant obtenu le certificat « Auxiliaire de santé », l'attestation de la partie théorique « Économie familiale » et la validation du stage « Économie familiale ».

La formation « Auxiliaire de santé / PDSB » est une formation Croix-Rouge suisse.

La formation « Économie familiale » se fait en partenariat avec le CEFNA et NOMAD.

En collaboration avec



## LANGUE ET SANTÉ

Acquérir les bases suffisantes en français écrit (B1++) permettant de suivre la formation d'auxiliaire de santé.

<b>Formatrices</b>	Formatrices d'adultes CRS et formatrice de français
<b>Conditions d'admission</b>	Maîtriser parfaitement le français oral. Avoir été refusé lors de la sélection pour la formation d'auxiliaire de santé en raison de notions de français écrit insuffisantes.
<b>Prix</b>	CHF 990.–
<b>Lieu</b>	Neuchâtel : Avenue du Premier-Mars 2a
<b>Durée</b>	36 heures de cours théorique 18 heures de travail personnel avec accompagnement sur le site de formation
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de suivi de cours
<b>Conditions de désistement</b>	2 semaines avant le début de la formation – 50% de la finance de participation. 1 semaine avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation.



## FORMATIONS INTRAMUROS POUR INSTITUTIONS DE SOINS ET FOYERS D'ACCUEIL

---

### PDSB (PRATIQUES DE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES BÉNÉFICIAIRES DE SOINS)

La formation « Principe pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires » (PDSB) est originaire du Québec. Elle a pour but de faire acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les principes de base à utiliser en matière de santé et sécurité au travail, en lien avec la manutention des clients et l'exécution d'autres tâches connexes. De plus, ce cours, centré sur une approche globale et préventive, donne des moyens pratiques visant à prendre soin de son dos dans le quotidien et ce, tant dans sa vie professionnelle que personnelle.

Formation de 20 heures.

Prix en fonction du nombre de participants.

### SOINS DE BASE / PRÉVENTION DES MALADIES / PROMOTION DE LA SANTÉ

#### Thèmes abordés

- Aide à la toilette
- Habiller et déshabiller
- Prévention des escarres
- Premiers symptômes / soins spécifiques

Formation à la carte selon les besoins de l'institution.

Prix en fonction du nombre de participants et du nombre d'heures de cours.

### SOIGNER SUR LE PLAN INTERCULTUREL - SPI

Vous soignez ou accompagnez, dans le secteur des soins hospitaliers ou extra-hospitaliers, des personnes qui sont issues de multiples cultures, vous travaillez dans des équipes de soins dont les membres ont des origines variées? Vous souhaitez acquérir des clés pour vous aider à faire face aux situations interculturelles pouvant susciter interrogations, malentendus ou conflits? Alors ce cours est pour vous!

#### Thèmes abordés

- L'interculturalité: introduction
- L'interculturalité vis-à-vis de l'équipe
- L'interculturalité: expérimentation
- L'interculturalité vis-à-vis du résident
- L'interculturalité vis-à-vis de la famille
- L'interculturalité vis-à-vis de l'institution

Formation de 20 heures.

Prix en fonction du nombre de participants.

## SÉMINAIRE

---

- Apprendre à se préserver
- Répondre aux besoins de la personne accompagnée et à ceux de la personne accompagnante
- Connaître les manifestations de certaines pathologies, et ainsi mieux les appréhender
- Découvrir les bases de l'accompagnement d'une personne en fin de vie
- Acquérir de nouvelles compétences dans l'application des soins de base

### MODULE 1 –

#### JE SOUTIENS UN PROCHE AU QUOTIDIEN ET J'ANTICIPE L'ÉPUISEMENT

Les thèmes de ce module aborderont quelques maladies ou états auxquels vous êtes confronté/e dans l'accompagnement d'un proche à domicile, des notions de droit et d'éthique complètent ce module. Ils vous aideront à mieux comprendre les manifestations des diverses maladies et à y répondre de manière adéquate tout en vous préservant. Ce point est particulièrement important. C'est en prenant soin de vous que vous pourrez prendre soin de votre proche.

La gestion des conflits internes et externes, la capacité à communiquer, à exprimer son ressenti et à mettre des limites seront également abordées dans ce module.

### MODULE 2 – RENONCEMENT / ACCEPTATION

Tout au long de notre vie, nous sommes confrontés à des pertes, plus ou moins difficiles à vivre (déménagement, chômage, divorce, décès d'un être cher, etc.). Chacune de ces pertes nécessite un processus de deuil. Il est indispensable de mener ce processus à terme, afin de pouvoir recréer des liens et ainsi éviter de sombrer dans un état maladif. Ce module a pour but de vous aider à accepter une situation de perte, tout en vous proposant des moyens qui vous permettront de poursuivre votre chemin dans les meilleures conditions de santé possibles.

### MODULE 3 – SOIGNER CHEZ SOI

Depuis des décennies, la prise en soins bénévole par les proches d'une personne malade ou handicapée, souvent épouses ou filles n'a obtenu que peu de reconnaissances des pouvoirs publics. Les soins de base, tels que l'aide à la toilette, à l'alimentation, à l'élimination, aux déplacements sont une aide précieuse pour la personne malade, mais font également économiser des milliards de francs aux assurances sociales. Une volonté de prise en compte de cet état de fait par les instances fédérales et cantonales devrait devenir effective très prochainement. Un défraiement, sous certaines conditions, pourra être apporté aux proches aidants. Une de ces conditions sera le suivi d'une formation en soins de base. C'est pour cela, que dès cette année, nous proposons ce module spécifique dans notre séminaire.

## THÈMES ABORDÉS

### Module 1 : Je soutiens un proche au quotidien et j'anticipe l'épuisement

- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Parkinson
- Dépression
- Droits des patients et maltraitance
- Directives anticipées / éthique
- Assistance au suicide

### Module 2 : Renoncement / Acceptation

- Thème 1 : Pertes / processus de deuil
- Thème 2 : Sensibilisation à l'accompagnement de personnes en fin de vie (accompagnement spirituel, soins palliatifs, soins de confort)

### Δ Pré-requis pour inscription au thème 2, thème 1 ou formation équivalente

### Module 3 : Soigner chez soi

- Sensibilisation aux gestes de confort
- Techniques de soins de base
- Prévention du mal de dos

En collaboration avec



<b>Formateurs</b>	M <sup>me</sup> Frauchiger – Infirmière, formatrice d'adultes M. Kuchen – Aumônier
<b>Conditions d'admission</b>	Personnes accompagnant un proche atteint dans sa santé physique et/ ou mentale, personnes actives dans le bénévolat et toutes personnes intéressées
<b>Prix</b>	CHF 45.– (CHF 75.– par couple) par période de 3 heures
<b>Lieu</b>	Neuchâtel : Avenue du Premier-Mars 2a La Chaux-de-Fonds : Rue Numa-Droz 161
<b>Durée</b>	Module 1 (possibilité de s'inscrire par session de 3 h.) 21 heures Module 2 (ne peut être suivi que dans son intégralité) 21 heures Module 3 (ne peut être suivi que dans son intégralité) 12 heures
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de suivi de cours
<b>Conditions de désistement</b>	5 jours avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation est due

*Vous pouvez vous adresser au service bénévole de la Croix-Rouge (032 886 88 70) qui vous donnera les coordonnées du service bénévole le plus proche de votre domicile afin d'assurer une présence à votre proche en votre absence.*



## FORMATION AUX SOINS PALLIATIFS « PASSAGE CRS »

A l'intention des proches aidants de personnes gravement malades ou en fin de vie, ainsi que les auxiliaires de santé certifiées.

### THÈMES ABORDÉS

- Introduction aux notions de santé, maladie, fin de vie, décès et deuil; fondements des soins palliatifs
- Communication avec des personnes gravement malades et en fin de vie
- Soutien et maintien du bien-être physique dans une situation de maladie et de fin de vie
- Soutien dans l'atténuation de souffrances psychiques (par opposition aux souffrances physiques)
- Répercussions du processus de fin de vie sur l'entourage social – Fin de vie et accompagnement en fin de vie
- Aide à la recherche de sens et soutien durant le deuil
- Aspects juridiques et éthiques de l'accompagnement en fin de vie
- Apprendre à connaître ses limites et demander de l'aide



<b>Prix</b>	CHF 850.-
<b>Durée</b>	48 heures
<b>Dates et horaires</b>	A déterminer
<b>Titre obtenu</b>	Certificat Passage CRS – Formation aux soins palliatifs
<b>Conditions de désistement</b>	2 semaines avant le début de la formation – 50% de la finance de participation. 1 semaine avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation.

## FORMATIONS CONTINUES POUR BÉNÉVOLES

### THÈMES ABORDÉS

- Mieux échanger avec les aînés
- Urgences à domicile et aides aux déplacements
- Maladie d'Alzheimer, Parkinson, Dépressions, Pertes et processus de deuil
- Sensibilisation aux techniques de vente pour bénévoles travaillant dans un vestiaire caritatif

Formations de 3 à 6 heures

Prix: CHF 15.- / par heure





## BABY-SITTING

Garder un enfant quelques heures le soir ou le jour, représente pour le baby-sitter une expérience passionnante et un petit apport financier.

En suivant cette formation, le baby-sitter bénéficiera des informations indispensables pour s'occuper d'un bébé ou d'un enfant en bonne santé.

Une fois son attestation en poche, il a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur des listes qui sont diffusées dans le canton de Neuchâtel, par le biais du service de baby-sitting.

### THÈMES ABORDÉS

- Les principales étapes du développement d'un enfant
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- L'alimentation de l'enfant
- Les gestes essentiels pour s'occuper d'un enfant
- Les jeux et activités qui conviennent aux enfants
- Les sources d'accidents et la prévention des risques
- Comment réagir en cas de difficultés

<b>Formatrice</b>	Infirmière spécialisée en pédiatrie, certifiée formatrice d'adultes
<b>Conditions d'admission</b>	Avoir 14 ans révolus
<b>Prix</b>	CHF 155.–
<b>Lieu</b>	Neuchâtel : Avenue du Premier-Mars 2a La Chaux-de-Fonds : Rue Numa-Droz 161 Val-de-Travers
<b>Durée</b>	12 heures de théorie et 12 heures de stage pratique en crèche
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de baby-sitter CRS
<b>Conditions de désistement</b>	5 jours avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation est due

**Cette formation peut également être proposée dans le cadre des ACF (activités complémentaires facultatives) – sur demande des établissements scolaires.**

## BABY-SITTING PLUS

Pour jeunes désirant partir au pair.  
Approfondissement des thèmes vus dans la formation de baby-sitting.

<b>Formatrices</b>	Infirmière spécialisée en pédiatrie, certifiée formatrice d'adultes Psychomotriciennes
<b>Conditions d'admission</b>	Avoir suivi la formation de baby-sitting et obtenu l'attestation de baby-sitter CRS depuis moins de 2 ans
<b>Prix</b>	CHF 135.–
<b>Lieu</b>	Neuchâtel: Avenue du Premier-Mars 2a La Chaux-de-Fonds: Rue Numa-Droz 161
<b>Durée</b>	10 heures
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de suivi de formation
<b>Conditions de désistement</b>	5 jours avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation est due



## GARDE D'ENFANTS

La formation de garde d'enfants est destinée à toutes personnes intéressées à s'occuper d'enfants à domicile ou dans une structure d'accueil. Elle apporte des connaissances sur les étapes du développement de l'enfant, sur l'hygiène et l'alimentation, les bases de la communication, les maladies les plus fréquentes, la prévention des accidents et les premiers secours.

### THÈMES ABORDÉS

- Relations avec la famille
- Soins et prise en charge de l'enfant
- Développement de l'enfant
- Maladies courantes
- Urgences et prévention des accidents

<b>Formatrice</b>	Infirmière spécialisée en pédiatrie, certifiée formatrice d'adultes
<b>Conditions d'admission</b>	Avoir 18 ans révolus Avoir participé à la séance d'information obligatoire S'être déjà occupé d'enfants ou souhaiter s'occuper d'enfants
<b>Prix</b>	CHF 20.– de finance d'inscription (Ce montant reste acquis quelle que soit la décision d'admission) CHF 700.– de finance de participation
<b>Lieu</b>	Neuchâtel: Avenue du Premier-Mars 2a
<b>Durée</b>	40 heures
<b>Dates et horaires</b>	Selon dépliant spécifique
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de garde d'enfants
<b>Conditions de désistement</b>	2 semaines avant le début de la formation – 50% de la finance de participation. 1 semaine avant le début de la formation – la totalité de la finance de participation.



## MÈRES DE RÉFÉRENCE

Formation destinée à des mères de toutes origines ethniques souhaitant apporter un soutien dans le domaine de la promotion de la santé à des mères de jeunes enfants nouvellement arrivées en Suisse.

<b>Formateurs</b>	Infirmière spécialisée en pédiatrie, certifiée formatrice d'adultes Intervenants externes
<b>Conditions d'admission</b>	Dossier de candidature Lettre de motivation Entretien individuel
<b>Lieu</b>	Neuchâtel : Avenue du Premier-Mars 2a
<b>Durée</b>	20 heures
<b>Dates et horaires</b>	A déterminer
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de suivi de cours





## COMMANDE DE DÉPLIANTS

---

Pour recevoir un ou plusieurs dépliants spécifiques, il suffit de nous retourner le bulletin ci-dessous dûment rempli et nous nous ferons un plaisir de vous les envoyer.

Je suis intéressé(e) par le(s) dépliant(s) ci-dessous :

- Programme des formations 2012
- Auxiliaire de santé
- Formation continue pour auxiliaires de santé
- Économie familiale
- Langue et santé
- Séminaire
- Formation aux soins palliatifs « Passage CRS »
- Baby-sitting et Baby-sitting PLUS
- Garde d'enfants

Merci de m'envoyer ce(s) document(s) à l'adresse suivante :

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Npa / Ville .....

Téléphone .....

Email .....

---

### **Bulletin à retourner à :**

Croix-Rouge suisse  
Service de la Formation et Promotion de la Santé  
Avenue du 1er-Mars 2a  
2000 Neuchâtel

**Croix-Rouge suisse**  
Section Neuchâtel



Croix-Rouge suisse  
Service de la Formation  
et Promotion de la Santé  
Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 2a  
CH-2000 Neuchâtel  
Téléphone 032 886 886 1  
Téléfax 032 886 886 7  
CCP 20-1504-8  
[www.croix-rouge.ch](http://www.croix-rouge.ch)  
[croix-rouge.neuchatel@ne.ch](mailto:croix-rouge.neuchatel@ne.ch)

